

31 mai 2017

Présidence de l'UCPF

Le Président Guy Cotret ayant quitté ses responsabilités au sein de son club de l'AJ Auxerre, le Comité Exécutif de l'UCPF s'est réuni ce jour pour constater la vacance de sa présidence.

Le Comité Exécutif a tenu à saluer l'engagement, la compétence et le bilan de Guy Cotret à la présidence de l'UCPF (septembre 2015/mai 2017) durant une période particulièrement difficile. Pour cette action, le Comité tient à lui exprimer sa reconnaissance.

Puis, conformément à ses statuts, le Comité a procédé à la désignation de son nouveau Président.

A l'unanimité, le Comité Exécutif a décidé de désigner M. Claude Michy, Président du Clermont Foot 63, Président de l'UCPF.

Cette désignation sera proposée à la ratification de l'Assemblée générale de l'UCPF du 14 juin prochain.

A propos de l'UCPF

Créée en 1990 avec la volonté de faire entrer le football de clubs dans la modernité, l'Union des Clubs Professionnels de Football (Ligue 1 Conforama, Domino's Ligue 2 et National ayant conservé le statut professionnel) a pour mission de :

- Défendre les intérêts généraux et particuliers des clubs de football notamment au sein des Instances du football*
- Apporter aux instances toutes propositions concernant les clubs*
- Resserrer les liens de solidarité entre les membres de l'Union*
- Etudier les questions sociales, économiques, juridiques et professionnelles qui lui sont soumises et la recherche de tous les moyens propres à les résoudre dans l'intérêt des clubs*

M. Philippe Diallo est Directeur général de l'UCPF.

Contact UCPF : Naïma Essabi / nessabi@ucpf.fr /01 55 73 32 32 – 06 48 51 90 15